Nations Unies

S/PV.7871



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7871e séance

Jeudi 26 janvier 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Skoog	(Suède)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d’Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-02090 (F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité n'a pas débattu de la situation au Yémen depuis le mois d'octobre (voir S/PV.7797). C'est la raison pour laquelle il me semble que le moment est particulièrement opportun d'informer le Conseil de l'évolution des négociations politiques, notamment en vue d'une nouvelle cessation des hostilités, ainsi que de la situation humanitaire dramatique.

Je donne maintenant la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de l'évolution de la situation au Yémen.

Ces derniers mois ont été marqués par une dangereuse escalade des activités militaires, qui est lourde de conséquences tragiques pour le peuple yéménite. Les hostilités armées se sont poursuivies dans de nombreuses régions, y compris dans le gouvernorat de Sanaa, dans la ville de Taëz et dans la zone frontalière entre le Yémen et le Royaume d'Arabie saoudite. Dans les quartiers résidentiels de la ville de Taëz, les civils continuent de subir des tirs d'artillerie aveugles, attaques qui ont augmenté ces derniers jours. Les bombardements terrestres et aériens se sont également intensifiés le long de la côte occidentale après le lancement de l'opération Lance d'or par le Gouvernement yéménite et les forces alliées.

Les deux parties continuent de prétendre dans les médias qu'elles enregistrent des avancées militaires importantes, mais je reste convaincu qu'il est impossible de régler la situation par la voie militaire. Nous assistons tous les jours à des attaques et des contre-attaques. Ceux qui recherchent un règlement militaire ne feront que prolonger les souffrances causées par la guerre, permettront à la menace terroriste de continuer à croître, et aggraveront les difficultés auxquelles le Yémen sera confronté durant sa phase de relèvement une fois le conflit terminé. La poursuite des activités militaires est d'autant plus tragique qu'une feuille de route viable pour la paix a été proposée et qu'elle est à la portée des deux camps. Pourvu qu'on en ait le courage et la volonté politiques, cette guerre peut être stoppée.

Le 18 décembre, le Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite a accueilli à Riyad une réunion rassemblant ses homologues du Sultanat d'Oman, des Émirats arabes unis, des États-Unis et du Royaume-Uni, à laquelle j'ai été convié. Cette réunion s'est conclue sur un appel urgent au rétablissement rapide de la cessation des hostilités, suivi d'une période préparatoire de deux semaines afin d'étudier les violations qui ont eu lieu à chaque fois qu'une cessation des hostilités a été annoncée.

Nous voulons veiller à ce que cette fois-ci les parties respectent pleinement et activement la cessation des hostilités, afin qu'une assistance puisse être fournie au peuple yéménite. Mon bureau a achevé les préparatifs de la réunion préparatoire de cinq jours, qui inclura un atelier de cinq jours à l'intention des représentants des deux camps, afin qu'ils élaborent un plan conjoint de mise en œuvre pour garantir le renforcement de la cessation durable des hostilités et veiller à ce qu'aucune partie ne la viole . La cessation des hostilités, si elle est respectée, permettra à de nombreux Yéménites de bénéficier d'un répit dont ils ont grand besoin, ainsi que de leur redonner espoir après les longs mois de guerre qu'ils ont endurés, et ouvrira la voie à un accord politique. J'ai rencontré le Ministre des affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie deux jours après sa prise de fonctions. Il a déclaré que son pays était disposé à apporter toute l'assistance nécessaire au peuple yéménite et à soutenir la paix au Yémen. Cette position ne nous a pas surpris, étant donné que la Jordanie accueille de nombreux citoyens de pays voisins, dont des Yéméites, auxquels il offre un abri sûr et des services de santé de base.

À cet égard, je me félicite de la réponse positive du Gouvernement yéménite et de qu'il e ait accepté

d'envoyer des représentants à la réunion. J'espère que la délégation d'Ansar Allah et le Congrès populaire général confirmeront leur participation à la réunion.

Sur le front politique, la déclaration publiée à de la réunion du 18 décembre à Riyad demande aux parties de réagir à la proposition de l'ONU. Bien que les parties aient certaines préoccupations et réserves, je poursuivrai mes consultations avec elles afin de parvenir à des compromis et à une convergence de vues.

Dans une large mesure, cette proposition fait fond sur les principaux points abordés dans les consultations au Koweït et ouvre la voie à une solution politique qui soit conforme aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), ainsi qu'à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en œuvre. C'est également le premier pas vers la paix et vers le début d'une période de transition, conformément aux décisions de la Conférence de dialogue national. La communauté internationale a accueilli favorablement cette proposition.

En novembre, le Royaume hachémite de Jordanie et les États-Unis nous ont aidés à convaincre la délégation d'Ansar Allah et le Congrès populaire général d'accepter une feuille de route comme document de travail négociable ; ce dont il faut se féliciter. Toutefois, ils n'ont fourni ni propositions concrètes ni plans détaillés concernant les mesures de sécurité concernant un retrait militaire ou le dépôt des armes lourdes. Aucun progrès n'a donc été possible, surtout étant donné que la composante sécurité est essentielle et fondamentale à la paix. Nous avons discuté en détail de ces points lors de ma dernière visite à Sanaa.

Il ne fait aucun doute que la décision prise par Ansar Allah et le Congrès populaire général de mettre en place un gouvernement parallèle au sein du Conseil politique suprême place un obstacle supplémentaire sur la voie de la paix et a des répercussions négatives sur la confiance entre les parties. Plus d'une fois, nous avons dit à quel point il était dangereux de prendre des décisions unilatérales dans ces conditions difficiles et combien cela entraverait la revitalisation des institutions de l'État.

Au niveau gouvernemental, depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.7797), j'ai effectué deux visites à Aden, dans des conditions de sécurité difficiles et délicates. Mon dernier voyage a eu lieu le 16 janvier, lorsque j'ai rencontré le Président du Yémen, M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, le Premier Ministre Obaid Bin-Daghr et le Ministre des affaires étrangères Abdulmalik Al-Mikhlafi. J'ai invité le Président à accepter publiquement d'engager des consultations sur la base des propositions que j'avais faites au Koweït et ultérieurement. Continuer de critiquer ces propositions sans accepter d'en débattre afin d'y apporter des amendements ne fait que freiner les progrès vers la paix et prolonger le conflit.

J'ai assuré le Président Mansour avec emphase que les propositions faites par l'ONU peuvent être débattues en vue d'élaborer un accord global acceptable par toutes les parties qui favorise la paix et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de ramener la paix au Yémen et de donner à tous les Yéménites l'occasion de débattre ensemble afin de s'atteler aux difficultés de leur pays, notamment les griefs historiques du sud.

La situation économique et humanitaire du Yémen continue de se détériorer. D'après les organisations humanitaires, 18,8 millions de Yéménites ont besoin d'aide humanitaire et 2,2 millions d'enfants yéménites souffrent de malnutrition, ce qui est l'un des taux de malnutrition aiguë les plus élevés au monde. Ce n'est pas seulement le résultat de la pauvreté, mais d'une dégradation des services de base dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que d'autres facteurs. Le Coordonnateur des secours d'urgence, mon collègue M. Stephen O'Brien, sera en mesure de fournir aux membres de plus amples détails sur les terribles répercussions de la guerre sur la situation humanitaire.

La clôture de l'aéroport de Sanaa, qui a été maintenue, ajoute encore inutilement aux difficultés générales. Les nombreuses personnes qui veulent quitter le Yémen pour recevoir des soins médicaux à l'étranger ne peuvent pas le faire, tandis que les Yéménites à l'étranger ne peuvent pas retourner chez eux. De même, le voyage vers et depuis l'aéroport d'Aden est trop difficile pour beaucoup de gens, ce qui les laisse sans option. J'appelle le Gouvernement yéménite à autoriser la reprise des vols commerciaux vers Sanaa sans plus attendre. Je demande par ailleurs à toutes les parties d'assurer la sécurité de la navigation aérienne. J'ai adressé une lettre officielle à toutes les parties leur demandant de veiller à la sécurité de l'aéroport et de tous les avions commerciaux civils.

Les importants retards dans le versement des salaires des fonctionnaires ont gravement compromis le pouvoir d'achat de la plupart des ménages yéménites. Si ces salaires continuent de ne pas être payés, toujours plus de personnes sombreront dans le dénuement. Le Gouvernement yéménite, la Banque centrale, Ansar

Allah et le Congrès populaire général doivent œuvrer de concert pour que les salaires soient à nouveau versés aux fonctionnaires dans l’ensemble du pays. Aujourd’hui, j’ai reçu du Gouvernement des informations selon lesquelles le versement des salaires avait repris.

Il sera également essentiel, en coopération avec l’UNICEF et la Banque mondiale, de financer intégralement le fonds de protection sociale qui prévoit des paiements en espèces aux personnes les plus vulnérables du Yémen. J’encourage également les partenaires internationaux à trouver les moyens de garantir aux importateurs de produits de base l’accès aux devises fortes afin d’assurer la continuité de ces importations.

Il existe une voie claire pour sortir de la violence au Yémen. Bien qu’elles demandent certaines concessions, les propositions que j’ai présentées sont bien équilibrées, reflètent les préoccupations et les besoins des deux parties, prennent en compte la situation politique, sécuritaire et sociale du pays, et pourvoient à un avenir sûr pour le Yémen et les Yéménites. Je présenterai aux parties un calendrier détaillé reflétant les étapes politiques et concernant la sécurité et leur chronogramme, comme je l’envisage. J’exhorte les parties à faire preuve de sagesse politique et de responsabilité afin que les progrès voulus soient enregistrés.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, au cours de ces dernières semaines, j’ai tenu des réunions avec les Ministres des affaires étrangères de l’Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït, de l’Oman, du Qatar, de la Jordanie et de la Suède. J’ai également rencontré les Vice-Ministres des affaires étrangères de la Chine et de la Fédération de Russie. J’ai constaté qu’il existait un consensus sur l’action menée par l’Organisation des Nations Unies. À cet égard, je voudrais mentionner l’appui que j’ai reçu de l’Ambassade de Russie à Sanaa au cours de ma dernière visite. J’espère que la communauté internationale continuera de faire pression sur les parties pour qu’elles rétablissent aux cours des prochains jours une cessation durable des hostilités. Je suis convaincu que l’amélioration des conditions de sécurité ouvrira un espace propice à la reprise du dialogue politique, qui conduira, nous l’espérons, à une solution.

J’ai pu voir par moi-même les souffrances du peuple yéménite. Je reviens de Sanaa, qui est ravagée. J’ai pu constater de première main les souffrances des femmes et des hommes yéménites. J’espère que les dirigeants yéménites prendront conscience des effets que cette tragédie a eus sur le pays, prendront la décision courageuse de s’engager en faveur d’une solution politique pour mettre fin au conflit. La solution à la situation au Yémen ne proviendra pas de l’extérieur. L’ONU et la communauté internationale peuvent aider à promouvoir la paix, servir de médiateur et exercer une pression sur les parties, mais les décisions clefs et les compromis nécessaires doivent être faits par les Yéménites et dépendront de leur capacité de faire des concessions. Faute de quoi, l’histoire les jugera durement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ahmed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O’Brien.

M. O’Brien (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7797), la situation humanitaire au Yémen s’est encore dégradée et le conflit armé a continué de s’intensifier, avec des frappes aériennes et des affrontements armés quotidiens. La semaine dernière, nous avons reçu des informations faisant état d’au moins 365 incidents de sécurité liés au conflit, contre 231 la semaine précédente, et d’au moins 100 frappes aériennes dans la seule province de Taëz. Au cours du dernier trimestre de 2016, environ 2 400 incidents – frappes aériennes, affrontements armés et bombardements – ont été signalés dans tout le Yémen. Cela représente une augmentation de 12 % par rapport aux trois derniers mois. Aujourd’hui, je suis particulièrement préoccupé par le sort des civils pris entre deux feux à Mokha, dans la zone côtière du gouvernorat de Taez. J’ai reçu des informations selon lesquelles plus de 5 000 familles étaient en train de fuir.

Il est clair que ce sont les citoyens yéménites ordinaires qui sont les plus touchés par ces combats, et qui continuent de souffrir. Dans l’ensemble, plus de deux tiers de la population – un nombre alarmant de 18,8 millions de personnes, comme nous venons de l’entendre – ont besoin d’aide humanitaire et de protection, dont 10,3 millions de Yéménites – un chiffre effarant – qui ont besoin d’une aide immédiatement pour survivre ou rester en vie. Cela représente environ la taille de toute la population de la Suède, et ce nombre continue d’augmenter. Il y a plus de 2 millions de déplacés à l’intérieur du pays. Au 31 décembre, 7 469 Yéménites avaient été tués et 40 483 avaient été blessés suite au conflit. Le nombre réel est probablement plus élevé, car nous ne rapportons que les chiffres obtenus auprès des établissements sanitaires qui fonctionnent encore – 45 % seulement.[2]

S'agissant des enfants, la situation demeure globalement catastrophique. Toutes les 10 minutes, un enfant de moins de 5 ans meurt de causes évitables. Pour donner un exemple tragique de l'incidence du conflit sur les enfants, il y a deux semaines, suite à des frappes aériennes près d'une station-service située à côté d'une école dans le district de Nihm (gouvernorat de Sanaa), une écolière a été tuée et quatre autres enfants ont été blessés. Une semaine auparavant, le 3 janvier, une école a été complètement détruite dans le district de Safra, dans le gouvernorat de Saada. Heureusement, il n'y aurait pas eu de victimes parmi les enfants. Depuis le début des hostilités en mars 2015, plus de 1 400 enfants ont été tués et plus de 2 140 ont été blessés. En outre, 1 441 enfants, dont certains âgés de 8 ans, ont été recrutés par les parties au conflit. Les chiffres véritables sont probablement beaucoup plus élevés.

Outre les pertes causées directement par le conflit armé, il y a aussi les morts dites « silencieuses » de Yéménites qui, dans une large mesure, passent inaperçues et ne sont pas enregistrées. Des filles, des garçons, des femmes et des hommes meurent de faim et de maladies que l'on peut facilement prévenir et traiter. Malheureusement, il est difficile d'importer certains produits alimentaires et médicaments essentiels en raison des restrictions en matière d'accès imposées par toutes les parties. Des personnes atteintes de maladies chroniques, notamment l'hypertension artérielle et le diabète, qui ne peuvent pas recevoir des soins vitaux en raison de la pénurie de médicaments, meurent à petit feu.

Le conflit au Yémen est actuellement la principale cause de la crise de sécurité alimentaire la plus grave dans le monde. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, ce pays pourrait être frappé par la famine en 2017. Il y a actuellement 14 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, dont la moitié se trouvent dans une situation de grave insécurité alimentaire. Cela signifie que les Yéménites ne sont pas en mesure de se nourrir adéquatement et sont souvent obligés de sauter des repas ou de consommer des aliments ayant peu de valeur nutritionnelle. Au moins 2 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence pour survivre. Là encore, les enfants se trouvent dans une situation particulièrement grave : 2,2 millions de bébés, de garçons et de filles souffrent de malnutrition aiguë et près d'un demi-million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. Cela représente une augmentation de 63 % depuis la fin de 2015. Chaque soir, des enfants vont au lit le ventre creux.

Chose surprenante, les cas de violence sexiste auraient augmenté de plus de 63 % depuis que le conflit a éclaté. Jusqu'à ce mois-ci, 10 806 cas avaient été signalés. Pour être clair, cela signifie qu'il y a plus de viols, plus de mariages forcés, plus d'enfants mariées et encore beaucoup d'autres actes choquants de violence à l'encontre de filles, de garçons et de femmes qu'il y a deux ans.

Aucune partie au conflit ne prend les précautions nécessaires pour protéger les civils et les infrastructures civiles. Jusqu'à présent, l'ONU a établi de manière vérifiable que plus de 325 attaques avaient été perpétrées contre des écoles, des établissements sanitaires, des marchés, des routes, des ponts et même des points d'eau. Plus des deux tiers des dommages causés aux infrastructures publiques sont dus aux frappes aériennes. Les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme se poursuivent sans relâche et souvent en toute impunité. Les attaques contre les hôpitaux, les écoles et les autres structures et installations civiles protégées doivent cesser immédiatement. Les normes internationales doivent être respectées.

Garantir un accès humanitaire rapide et sans entrave est une obligation fondamentale au titre du droit international humanitaire. Pourtant, les populations sont confrontées à de grandes difficultés pour avoir accès à l'aide humanitaire et les acteurs humanitaires se heurtent à des obstacles pour avoir accès aux personnes qui ont besoin d'aide, notamment en raison des combats, de l'insécurité, des obstacles bureaucratiques et de la pénurie de fonds.

La suspension de vols commerciaux vers l'aéroport de Sanaa, depuis le 9 août, a eu des conséquences disproportionnées pour les civils au Yémen et a conduit à une détérioration de la situation humanitaire. L'absence de soins médicaux spécialisés dans le pays signifie que plus de 20 000 Yéménites ne peuvent pas aller se faire soigner à l'étranger. De même, il n'est pas possible d'importer des médicaments qui peuvent sauver des vies. Des étudiants ne peuvent pas se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études et les Yéménites qui sont à l'étranger et qui veulent rentrer chez eux ne peuvent pas le faire. En outre, suite à la suspension des vols commerciaux, les journalistes ne peuvent plus se rendre à Sanaa et faire des reportages sur la situation humanitaire grave qui règne au Yémen.

Nous attendons de toutes les parties au conflit, y compris le Gouvernement yéménite, qu'elles coopèrent au mieux avec la coalition dirigée par l'Arabie saoudite pour rouvrir l'aéroport et l'espace aérien aux vols commerciaux. Dans ce contexte, il faudra notamment prendre en compte les problèmes de sécurité grâce à des itinéraires de vols fixés au préalable, en passant par Bisha en Arabie saoudite ou d'autres aéroports au sein de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

Les acteurs humanitaires comblent les lacunes découlant de l'effondrement des institutions publiques et à ce stade, cela dépasse nos capacités et le cadre de notre mission. Le système de santé est en déclin. Les infrastructures publiques telles que les ponts et les ports, ainsi que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, sont en train d'être détruits. Le quasi-effondrement des institutions sociales et économiques nationales a un effet multiplicateur sur les besoins humanitaires. Les familles les plus pauvres du Yémen, les veuves, les orphelins, les personnes handicapées et les personnes âgées ne reçoivent plus leur prestation mensuelle de 2 500 rials – environ 10 dollars par personne. En outre, les salaires de 1,25 million de fonctionnaires, y compris des infirmiers, des médecins et des enseignants, ne sont plus payés régulièrement. La classe moyenne yéménite s'appauvrit, et nombreux sont ceux qui ne peuvent plus subvenir aux besoins de leurs familles. Même si une première tranche de fonds est arrivée à Aden ce mois-ci, nous n'avons reçu aucune information pour ce qui est de savoir si ces fonds parviendront aux fonctionnaires dans tous les gouvernorats.

Suite à la contraction de l'économie du Yémen, à la crise de liquidités qui y est associée et à la dépréciation continue de la monnaie nationale, les Yéménites sont confrontés à encore plus de difficultés. Au Yémen, 90 % des produits alimentaires et du carburant et la quasi-totalité des fournitures médicales sont importés. À l'heure actuelle, le volume de carburant qui entre dans le pays n'est que de 40 % par rapport à la période précédant la crise. Les restrictions à l'importation entraînent des hausses de prix. Par exemple, en décembre, le prix de la farine de blé a augmenté de 25 % par rapport à la période précédant la crise. Les prix du pétrole ont augmenté de plus de 33 %. Le prix du gaz de cuisine a augmenté de 60 %.

La forte baisse des réserves en devises de la Banque centrale ainsi que le transfert de cette banque à Aden et l'absence de liquidités ont eu des effets dévastateurs sur le plan socioéconomique. Il est possible qu'il n'y ait plus de blé au Yémen dans les mois à venir à moins que les commerçants n'aient accès à des lignes de crédit dans les prochaines semaines. Les banques étrangères n'acceptent plus de faire des transactions financières avec de nombreuses banques commerciales yéménites. Nous devons nous mobiliser pour renforcer la capacité des commerçants à importer, reconstituer les stocks de produits alimentaires de base dans le pays et inverser la tendance à l'insécurité alimentaire croissante et au risque de famine. En outre, certaines organisations humanitaires ont du mal à se procurer de l'argent liquide pour exécuter des projets. En fin de compte, le pays se trouve dans une situation de détresse économique, ce qui se traduit par des besoins humanitaires énormes.

Je voudrais mettre le Conseil au fait en ce qui concerne le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Au 23 janvier, le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies avait autorisé 324 navires à décharger, sur un total de 394 demandes. Depuis le début des opérations, des cargaisons de plus de 5 millions de tonnes ont été déchargées, dont 2 millions de tonnes de nourriture et un peu plus d'un million de tonnes de carburant. Au cours de cette période, 54 navires n'ont pas été autorisés à décharger; 20 autorisations de déchargement ont été révoquées, 28 annulées et six rejetées. Le mécanisme a effectué 21 inspections de cargaisons suspectes ou vérifications d'informations présentées. Les retards dans la délivrance des autorisations sont également dus aux restrictions imposées par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, notamment les restrictions à l'accès des navires aux ports de la mer Rouge au Yémén et l'absence de listes précises d'articles interdits.

Une fois que les marchandises sont déchargées, il y a souvent des obstacles bureaucratiques supplémentaires qui ralentissent le transport des marchandises jusqu'à leur destination finale. Toutes les parties doivent être tenues pour responsables de ces obstacles. En outre, des ports ont été endommagés et doivent être réparés. Le port d'Al-Hudayah, le principal port du Yémen – par lequel arrivent 80 % des importations et qui a été endommagé durant le conflit de 2015 – n'a pas été réhabilité. Un navire transportant quatre grues mobiles fournies par le Programme alimentaire mondial (PAM) est arrivé dans la mer Rouge, mais les autorités saoudiennes lui ont donné l'ordre de quitter les eaux yéménites, et il est maintenant ancré à 50 milles au large des côtes yéménites. Ce vaisseau attend l'autorisation de la coalition pour mouiller dans le port. Ces grues renforceront la capacité

du port à prendre en charge les cargaisons humanitaires. Deux des grues seront utilisées exclusivement par l'ONU, par le PAM, et elles permettront d'accélérer la livraison d'une aide humanitaire vitale.

En dépit des conditions difficiles et des immenses problèmes qui se posent, la communauté humanitaire fait son travail. En 2016, nous avons fourni à 5,6 millions de Yéménites dans le besoin une aide directe et mis en place une intervention coordonnée dans 22 gouvernorats. Il y a cinq centres opérationnels – à Aden, Al-Hudayah, Ebb, Saada et Sanaa. Plus de 114 organisations humanitaires sont actives au Yémen et fournissent une assistance qui sauve des vies et satisfait des besoins prioritaires dans tout le pays.

Dans la noirceur du conflit, percent quelques lueurs d'espoir. Grâce à l'intervention rapide des partenaires humanitaires, qui ont ouvert 26 centres de traitement du choléra et lancé une vaste campagne de confinement en menant des interventions en matière d'eau salubre et d'assainissement, l'épidémie de choléra, qui a commencé en octobre, est maintenant sur le déclin. Nous devons rester vigilants, car il reste plus de 18 000 cas suspects.

Ces dernières semaines, quelques progrès ont été enregistrés face aux obstacles bureaucratiques, en particulier en ce qui concerne la délivrance de visas pour les travailleurs humanitaires. Par ailleurs, le dialogue nous permet de mieux nous entendre avec les parties au conflit et de leur faire comprendre leurs responsabilités en vertu du droit international humanitaire. Je salue les efforts que déploient les autorités saoudiennes et d'autres partenaires pour renforcer le dialogue et le partage d'informations avec les partenaires humanitaires en vue de surmonter les obstacles à l'acheminement de l'aide au Yémen.

En 2017, environ 2 milliards de dollars seront nécessaires pour appuyer les interventions humanitaires, qui ciblent 10 millions de personnes parmi les plus vulnérables au Yémen. L'augmentation par rapport à 2016 est directement liée à l'effondrement de l'ordre socioéconomique, à l'aggravation des souffrances, à la persistance des hostilités et à l'absence d'un règlement politique. Les parties aux conflit font la sourde oreille aux appels désespérés du peuple yéménite et à ceux de l'ensemble de la communauté internationale. Je demande aux États Membres de se montrer généreux à la prochaine conférence d'annonces de contributions pour le Yémen, qui devrait avoir lieu fin mars.

Pour conclure, je demande une fois de plus aux membres du Conseil d'appeler à la cessation immédiate des hostilités et à l'instauration d'un cessez-le-feu. Le peuple yéménite a besoin d'une solution politique au terrible conflit dont il est pris au piège. Je prie également les membres du Conseil, premièrement, d'exercer leur influence sur les parties au conflit pour veiller à ce qu'elles respectent le droit international humanitaire et garantissent un accès humanitaire rapide, total et sans entrave; deuxièmement, de tenir les parties au conflit pour responsables des violations de l'obligation qu'elles ont de protéger les civils et les infrastructures civiles; troisièmement, de faciliter l'augmentation des importations commerciales d'articles essentiels, de faciliter l'importation de grues vers Al-Hudayah, de financer la réhabilitation du port et de proroger le mandat du mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen au-delà d'avril; quatrièmement, d'exiger la reprise des vols commerciaux vers Sanaa; et cinquièmement, de faciliter l'accès aux lignes de crédit pour l'achat d'aliments de base, notamment du blé, aux négociants et aux banques yéménites, mais aussi d'encourager le Gouvernement yéménite à utiliser les fonds constitués grâce à l'impression de la première série de nouveaux riales de manière optimale, équitable et sans parti pris politique et à garantir que les fonctionnaires sont payés dans tout le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé la parole pour faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien, de leurs exposés.

Je tiens à saluer le travail accompli par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et à manifester l'appui de ma délégation aux efforts incessants et vigoureux qu'il déploie pour tenter de trouver une solution à ce conflit. De même, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui contribuent aux interventions humanitaires au Yémen des efforts inlassables et courageux qu'ils déploient pour redonner une lueur d'espoir à la population éprouvée.

L'Uruguay est consterné par l'aggravation constante du conflit au Yémen, marqué par des violations

quotidiennes extrêmement graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme. La couverture médiatique moindre du grave conflit au Yémen par rapport à d'autres conflits, notamment les conflits en Syrie et au Soudan du Sud, n'exempte pas les auteurs de ces violations ni la communauté internationale, et encore moins le Conseil, de leurs responsabilités. À titre d'exemple, il convient de rappeler le nombre de séances consacrées à la Syrie depuis la dernière séance d'information sur le Yémen qui s'est tenue dans cette salle le 31 octobre (voir S/PV.7797) : pas moins de 13.

L'Uruguay est préoccupé par la poursuite de la violence et le démantèlement des institutions au Yémen. Cette situation permet au terrorisme de se développer. Des groupes tels que Daech et Al-Qaida dans la péninsule arabique ont élargi leurs opérations et trouvé un refuge parfait pour leurs opérations en l'absence totale de présence de l'État.

Nous regrettons la longue stagnation du processus de paix, qui ne permet pas de consolider les résultats obtenus. Malgré cela, nous appuyons la reprise du processus de négociation, qui ne donne aucun résultat concret depuis de trop longs mois et qui est aujourd'hui conditionné par une feuille de route affaiblie. De même, l'Uruguay réitère son appel aux parties afin qu'elles reprennent le dialogue et honorent pleinement l'engagement qu'elles ont pris de cesser les hostilités afin de créer des conditions propices au rétablissement de la paix. Pour réaliser la stabilité au Yémen, il importe également que les acteurs régionaux et ceux qui les soutiennent, en particulier les pays qui ont de l'influence sur les parties, manifestent leur volonté d'œuvrer au règlement pacifique du conflit.

L'Uruguay condamne énergiquement les attaques incessantes contre des cibles civiles au Yémen. Les bombardements aériens et les tirs de mortier et de missiles détruisent aveuglément, jour après jour, des hôpitaux, des écoles, des marchés, des bâtiments résidentiels et des infrastructures. Les armes à sous-munitions, les bombes anti-bunker, les mines antipersonnel et les tireurs d'élite font payer un lourd tribut à la population civile. Tous les acteurs au Yémen continuent de faire preuve d'un mépris total à l'égard des normes du droit international humanitaire, ce qui a des conséquences catastrophiques et cause une énorme souffrance à la population civile prise au piège dans les zones de combat.

Au Yémen, comme en Syrie, nous avons atteint un niveau de déshumanisation presque jamais vu. L'Uruguay condamne toutes les attaques contre des civils, qu'elles soient commises au Yémen, en Syrie, en Iraq ou ailleurs, ainsi que ceux qui en sont responsables. Nous ne pouvons pas appliquer une politique du deux poids, deux mesures à cet égard. Les responsables de ces odieuses atrocités et leurs complices devront répondre de leurs crimes.

Nous sommes également préoccupés par la gravité de la crise d'insécurité alimentaire qui touche 14 millions de Yéménites, soit plus de la moitié de la population. Les images qui nous sont parvenues durant ce mois d'enfants yéménites qui meurent littéralement de faim devraient suffire à nous faire réagir et à lancer un appel urgent à l'ouverture d'un accès immédiat et sans entrave pour acheminer l'aide humanitaire, processus que continuent malheureusement de bloquer les deux parties au conflit.

Il est temps de revitaliser le cessez-le-feu et de trouver un moyen de ramener les parties à la table des négociations. Nous savons tous que ces conflits ne peuvent être réglés par des moyens militaires, car la seule option possible est la conclusion d'accords politiques globaux et sans exclusive négociés directement par les parties. Cela doit rester le principal objectif du Conseil et de l'ensemble de la communauté internationale. Les millions de Yéménites touchés par cette crise ont le droit, et nous l'obligation, de continuer à rechercher sans relâche les meilleures options en vue de réaliser la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement, M. Olof Skoog, en votre qualité d'Ambassadeur de la Suède et de Président du Conseil de sécurité, de nous donner la possibilité de prendre la parole devant le Conseil. C'est l'occasion idoine pour nous de présenter nos sincères félicitations à votre délégation, ainsi qu'aux délégations éthiopienne, kazakhe, italienne et bolivienne, à l'entame de leur parcours au sein du Conseil de sécurité pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Je ne saurais poursuivre sans exprimer mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres. Nous sommes convaincus que sa compétence enrichira les travaux de l'ONU. Le Gouvernement yéménite et sa délégation à New York sont prêts à travailler main dans la main avec le Secrétaire général pour trouver, face à la crise yéménite, une solution permettant de mettre fin au coup d'État contre l'autorité et les institutions légitimes

du Yémen, ainsi qu'à l'ingérence agressive de l'Iran dans les affaires du Yémen et de l'ensemble de la région.

Aujourd'hui marque le deuxième anniversaire du début de la guerre injuste lancée par les milices houthistes qui se sont alliées à l'ancien Président contre notre peuple et la République. Il est clair que leur projet se disloque face à la détermination de notre peuple et à son soulèvement digne, dans tout le Yémen, pour éliminer les factions politiques décidées à anéantir l'ambition d'un État fédéral démocratique du Yémen - la vision du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, soutenue par le peuple yéménite et ses pouvoirs sociaux et politiques.

Depuis le début du coup houthiste contre notre État et ses institutions légitimes, en septembre 2014, nous, membres du Gouvernement yéménite, sommes restés fermement déterminés à rejeter totalement l'intimidation et le recours aux armes et à la force. Au contraire, nous devons nous appuyer sur le dialogue et nous ranger aux côtés des conclusions de la Conférence de dialogue national, qui ont été acceptées par notre peuple. Compte tenu de la guerre dévastatrice en cours lancée par l'Iran dans le cadre de ses politiques expansionnistes, nous réaffirmons notre position sur les conditions d'une transition politique pacifique au Yémen. Ces conditions ont été acceptées par tous et sont conformes à celles énoncées dans l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, aux conclusions de la Conférence de dialogue national et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Lorsque certains ont affirmé que cette résolution serait difficile à mettre en œuvre, nous avons souligné, en résumé, que cette résolution, telle que perçue par notre peuple et par d'autres pays amis qui aspirent à la stabilité au Yémen et au plein respect du droit international, aboutirait à la fin du coup d'État et au rétablissement de la légitimité constitutionnelle. Les putschistes doivent respecter ces conditions et accepter la présidence du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour – qui prône une transition politique pacifique au Yémen. Toute autre initiative ou idée qui ne soit pas conforme à ses paramètres serait donc inacceptable et illogique car elle ne conduirait pas à la paix; elle ne ferait qu'aboutir à des solutions superficielles et la crise au Yémen se poursuivrait.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement à la paix – un parcours commencé à Genève, à Biel et au Koweït. Nous serons toujours déterminés à instaurer une paix durable sur la base de ces trois documents de référence. Voilà pourquoi nous avons refusé le plan de cessez-le-feu de M. Kerry et demandé à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen de proposer un nouveau plan qui tienne compte des conclusions des réunions tenues au Koweït et tente d'y donner suite. De fait, nous n'accepterons pas d'établir un précédent international en légitimant le coup d'État ou en lui permettant de durer sous une quelconque forme que ce soit. Lors d'une rencontre entre le Président et M. Ismail Ould Cheikh Ahmed qui s'est tenue à Aden, la capitale provisoire, le 16 janvier, le Président a souligné que le Gouvernement était disposé à lancer les travaux du Comité de désescalade et de coordination, lequel peut se réunir à Dharan Al-Janoub (Royaume d'Arabie saoudite), conformément à l'accord koweïtien, que les putschistes refusent de respecter. Nous, en revanche, sommes attachés à cet accord parce que nous pensons qu'aucune cessation des hostilités ne pourra être durable si tous les comités locaux ne sont pas activés.

En conséquence, en décembre dernier, le Gouvernement a accepté la proposition présentée par l'Envoyé spécial de convoquer un atelier spécial sur le Comité de désescalade et de coordination, qui devait se tenir dans la capitale jordanienne. Cependant, à ce jour, les putschistes ont refusé de participer à l'atelier. M. Ahmed a souligné que la priorité pour parvenir à la paix désormais était que le Comité de désescalade et de coordination se mette au travail. Le Président s'est dit prêt à annoncer – pour la huitième fois – une cessation des hostilités si les conditions en place en permettent la surveillance.

Nombreuses sont les informations qui ont documenté les souffrances humanitaires subies dans les régions contrôlées par les putschistes. Malheureusement, on ne parle pas du tout du carnage de Taëz. Nous tenons à souligner qu'une politique de châtiment collectif a été menée contre notre peuple ces deux dernières années, dans toutes les zones dont les putschistes ont le contrôle.

Les putschistes s'adonnent également au pillage des ressources de l'État. Ils se sont emparés de la totalité des fonds à la Banque centrale et se sont livrés à des activités commerciales illégales pour leur profit. Ils ont pillé des milliards de la Banque centrale. C'est ce qui a amené le Gouvernement yéménite à déménager la Banque centrale à Aden, la capitale provisoire, après que l'État s'est déclaré en faillite. Ces deux derniers mois, le Gouvernement s'est efforcé de générer les liquidités nécessaires pour payer les traitements des fonctionnaires

et des militaires. Malgré l’intensification de la répression par les putschistes, qui ont menacé quiconque coopérait avec le Gouvernement pour faciliter le paiement de ces traitements, nous avons réussi, hier, à transférer tous les salaires de Sanaa à la Banque de microfinance islamique Al-Kuraimi. Nous avons fourni au Bureau de l’Envoyé spécial des copies de tous les rapports, accords et chèques pertinents,.

Le 22 janvier, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères a adressé à l’Envoyé spécial une lettre lui demandant d’intervenir personnellement pour faire pression sur les houthistes et sur M. Saleh, afin de veiller à ce que les salaires parviennent, sans entrave ni interférence, à ceux qui en ont besoin. Il s’agit d’une question humanitaire et non politique. Nous appelons nous aussi le Conseil de sécurité à faire pression sur les putschistes pour qu’ils facilitent le virement des salaires aux personnes habitant dans les zones qu’ils contrôlent, afin de ne pas ajouter à la complexité de la situation humanitaire.

Je tiens à dire que mon gouvernement est préoccupé par l’exploitation par les milices houthistes du port de Houdeida, sous leur contrôle, et d’autres installations utilisés pour l’acheminement du carburant, de fournitures médicales, de médicaments et de denrées alimentaires. Malheureusement, elles manipulent l’accès à ces produits pour se livrer à un chantage et fausser le commerce afin de réaliser d’énormes profits illicites en exploitant la grave crise humanitaire qui frappe le peuple yéménite.

Les troubles créés par les responsables du coup d’État ont atteint des niveaux sans précédent. Au mépris total de la dignité humaine, ils recrutent des femmes et des enfants. Selon les rapports officiels, les milices ont recruté 10 000 enfants qu’elles envoient en première ligne des combats. Qu’attendre d’autre de la part de personnes qui ont posé sans discrimination sur notre territoire des milliers de mines antipersonnel qui sont interdites au plan international? Notre peuple paiera le prix fort pour ces actes après la fin de cette guerre criminelle.

Le fait que les responsables du coup d’État continuent de punir Taëz et la fermeture de l’aéroport doit aussi être une source de grave préoccupation pour la communauté internationale. Des milliers de braves Yéménite, dont des journalistes, des étudiants, des militants, des universitaires et des personnalités politiques, sont emprisonnés et détenus par les milices, qui ont transformé le Yémen en une vaste prison.

À la fin de 2016, le nombre de détenus s’élevait à 4 414, dont 204 enfants. J’ai personnellement adressé des lettres à l’ancien Secrétaire général et à l’actuel, au Président du Conseil de sécurité, à l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, aux membres du Groupe d’experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) et au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme, en appelant à leur conscience morale pour qu’ils interviennent et fassent pression sur les milices afin qu’elles mettent un terme aux souffrances des personnes détenues et les libèrent sans conditions préalables et sans délai. Nous devons permettre à leurs proches de les contacter et de s’informer de leur sort. À ce jour, hélas, cela n’a pas été le cas. J’ai dit à l’Envoyé spécial que nous, les autorités légitimes dans les zones libérées, ne détenons aucun prisonnier. S’il y en a, nous sommes prêts à discuter de leur libération. Pourquoi devrions-nous punir des personnes en les privant de leur liberté, simplement parce qu’elles refusent d’accepter le coup d’État?

Comme nous le savons tous, le Conseil se réunira demain pour examiner le rapport final (voir S/2016/73) présenté par le Groupe d’experts sur le Yémen. J’ai rencontré les membres du Groupe hier, et ils ont souligné que leurs enquêtes prouvaient que les houthistes et Saleh ne s’intéressaient absolument pas à une solution pacifique : ils comptaient sur la violence pour parvenir à leurs fins. L’ancien Président Ali Abdullah Saleh contrôle toujours les milliards de dollars qu’il a volés et qu’il utilise pour déstabiliser le pays et financer les cellules terroristes au Yémen. Le Gouvernement a invité le Groupe d’experts à se rendre dans toutes les zones sous son contrôle. Nous oeuvrerons au succès des efforts du comité de sanctions. Je voudrais remercier l’Ambassadeur Koro Bessho, le Représentant permanent du Japon, de sa direction avisée du Groupe.

Avant de terminer, je voudrais appeler l’attention sur les victoires remportées par le peuple yéménite et les forces armées, ainsi que sur le courage avec lequel ils résistent aux milices et les repoussent sur tous les fronts, avec l’appui de l’alliance, afin de rétablir la légitimité au Yémen, sous la conduite de l’Arabie saoudite et avec le concours des Émirats arabes unis. La dernière victoire en date a été la libération du port de Mokha et de toutes les zones au sud de la mer Rouge. Nous luttons ainsi résolument contre toutes les menaces qui pèsent sur la navigation internationale. Comme chacun le sait, à l’instigation de l’Iran et à l’aide de missiles de fabrication iranienne, les responsables du coup d’État ont pris pour cible le Swift, un navire des Émirats arabes unis et un

navire espagnol transportant du gaz naturel liquide, ainsi que des navires de la marine des États-Unis. Nos forces armées ont remporté de nouvelles victoires à Nihm, près de Sanaa. Nous avons été contraints de fermer l'aéroport international de Sanaa afin de protéger les civils et les passagers. Compte tenu des affrontements militaires en cours, le Gouvernement n'est pas en mesure d'assurer la sécurité de la navigation aérienne. Cela étant, les gens peuvent désormais accéder à toutes les régions du Yémen depuis les aéroports d'Aden, de Seiyun et de Riyan, qui fonctionnent à nouveau normalement depuis la reprise des vols commerciaux réguliers au départ et à l'arrivée de ces aéroports.

Pour terminer, nous tenons à souligner que le Gouvernement croit fermement au travail important réalisé, en coopération avec M. António Guterres, pour relancer le partenariat efficace nécessaire pour rétablir la paix au Yémen. Nous invitons le Secrétaire général à se rendre dans la capitale intérimaire afin qu'il puisse voir par lui-même l'évolution de la situation sur le terrain. Nous invitons également tous les organismes des Nations Unies à retourner à Aden, la capitale provisoire, maintenant que nous sommes en mesure de fournir les services nécessaires, y compris s'agissant de la sécurité. Nous tenons par ailleurs à renouveler notre plein appui aux efforts déployés par M. Ahmed, le Conseil de sécurité et les ambassadeurs du Groupe des 18 pour instaurer la paix et la stabilité en Yémen. En outre, nous exprimons à nouveau nos remerciements et notre profonde gratitude au Royaume d'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis, à la République arabe d'Égypte et à tous les pays de la coalition arabe qui travaillent diligemment pour rétablir la légitimité au Yémen. Nous engageons tous les membres du Conseil de sécurité à poursuivre leurs efforts dans un esprit d'unité afin de résoudre cette crise qui a commencé en 2011. En faisant front commun, des résultats remarquables ont été obtenus au Yémen. Nous appelons le Conseil à prendre une position ferme contre les auteurs du coup d'État et à faire pression sur eux pour qu'ils se conforment aux résolutions internationales pertinentes.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 50.